

## Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 23693**

### Intitulé

Expert en contrôle de gestion et pilotage d'activité

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Groupement d'enseignement supérieur commercial de l'Est Parisien (GESCEP) - Ecole supérieure de management en alternance (ESM-A)	Président

### Niveau et/ou domaine d'activité

**I (Nomenclature de 1969)**

**7 (Nomenclature Europe)**

**Convention(s) :**

**Code(s) NSF :**

314r Analyse financière, contrôle de gestion, expertise comptable

**Formacode(s) :**

### Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le titulaire de la certification de «Expert(e) en contrôle de gestion et pilotage d'activité» exerce ses activités autour de 2 axes principaux:

- Il conseille la direction générale sur les orientations et les plans opérationnels et stratégiques à moyen et long terme, il contribue à l'élaboration et à la mise en place des projets de développement de l'organisation
- Il garantit la sincérité et la pertinence des systèmes financiers et comptables et des outils de reporting destinés à refléter les performances et les évolutions de l'activité.

Le titulaire de la certification exerce ses responsabilités de manière autonome dans les activités suivantes:

- Pilotage des performances des opérations et des fonctions de l'entreprise ;
- Validation de la faisabilité financière des orientations stratégiques et des programmes de développement de l'entreprise;
- Organisation et coordination du processus d'élaboration et de mise en œuvre des budgets de l'entreprise ;
- Création et adaptation des systèmes d'information de gestion et des processus financiers et comptables ;
- Anticipation et contrôle des risques économiques et financiers liés aux activités de l'entreprise

Le titulaire de la certification a acquis les capacités suivantes :

- établir un diagnostic de la situation économique et financière de l'entreprise et identifier les leviers d'amélioration des performances ;
- évaluer l'envergure, la faisabilité et l'impact économique des programmes stratégiques et des projets d'innovation ;
- piloter la rentabilité des opérations, l'élaboration des budgets annuels et le suivi des écarts ;
- structurer l'information économique et organiser les systèmes et processus financiers ;
- anticiper les risques financiers et contrôler les activités et la conformité des opérations.

### Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Secteurs d'activité

Tous types d'entreprises, privées ou publiques, de tous secteurs d'activité

Type emplois accessibles

- Contrôleur de gestion junior et senior
- Directeur du contrôle de gestion
- Contrôleur de gestion d'une zone régionale de plusieurs pays
- responsable du contrôle interne
- directeur administratif et financier

### Codes des fiches ROME les plus proches :

M1204 : Contrôle de gestion

M1202 : Audit et contrôle comptables et financiers

M1205 : Direction administrative et financière

### Modalités d'accès à cette certification

#### Descriptif des composantes de la certification :

La certification se compose de 5 blocs de compétences :

- Pilotage des performances de l'entreprise ;
- Validation de la stratégie et du développement de l'entreprise;
- Elaboration et mise en œuvre des budgets de l'entreprise ;
- Création et adaptation des systèmes d'information et des processus financiers et comptables ;
- Anticipation et contrôle des risques économiques et financiers

La validation totale du titre s'obtient ainsi:

- Formation continue et Formation initiale: Validation des 5 blocs + expérience minimale de 6 mois en milieu professionnel + réalisation d'un mémoire de management professionnel
- VAE: validation des 5 blocs de compétences. En cas de validation partielle, les blocs validés restent acquis à vie.

#### Bloc de compétence :

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
<p>Bloc de compétence n°1 de la fiche n° 23693 - Pilotage des performances de l'entreprise</p>	<p><b>Compétences professionnelles</b>            Déterminer les facteurs de performance de l'entreprise            Mesurer la rentabilité de l'organisation            Identifier les écarts entre les objectifs et la réalité            Elaborer des outils de reporting pour la direction  <b>Modalités d'évaluation:</b>            - Situations professionnelles reconstituées            - Optimisation du suivi des performances de l'entreprise            Une <b>attestation</b> validera l'acquisition des compétences de ce bloc.</p>
<p>Bloc de compétence n°2 de la fiche n° 23693 - Validation de la stratégie et du développement de l'entreprise</p>	<p><b>Compétences professionnelles</b>            Analyser les données économiques, financières, fiscale et sociales de l'entreprise            Elaborer des systèmes d'aide à la décision pour le direction            Déterminer la rentabilité à moyen et long termes des programmes de l'entreprise            Calculer l'impact économique et financer des projets d'innovation            Elaborer un système de suivi des projets de développement  <b>Modalités d'évaluation:</b>            - Situations professionnelles reconstituées            - Evaluation des enjeux et critères économiques et financiers d'une stratégie d'entreprise            Une <b>attestation</b> validera l'acquisition des compétences de ce bloc.</p>
<p>Bloc de compétence n°3 de la fiche n° 23693 - Création et adaptation des systèmes d'information et des processus financiers et comptables</p>	<p><b>Compétences professionnelles</b>            Déterminer les facteurs de performance et de risque            Définir les indicateurs de performance pertinents            Sélectionner les prestataires et les outils de gestion            Définir des processus de traitement des données pour produire des mesures fiables            Analyser des données massives            Harmoniser les mesures de performance  <b>Modalités d'évaluation:</b>            - Situations professionnelles reconstituées            - Pertinence d'un système d'informations et des documents de suivi associés            Une <b>attestation</b> validera l'acquisition des compétences de ce bloc.</p>
<p>Bloc de compétence n°4 de la fiche n° 23693 - Anticipation et contrôle des risques économiques et financiers</p>	<p><b>Compétences professionnelles</b>            Identifier les sources de risque            Elaborer une cartographie des risques            Créer des procédures de contrôle            Elaborer un système d'alerte avec des indicateurs pertinents            Procéder à des contrôles            Améliorer la sécurité par l'élaboration de mesures correctives  <b>Modalités d'évaluation:</b>            - Situations professionnelles reconstituées            - Pertinence et exhaustivité du système de contrôle interne            Une <b>attestation</b> validera l'acquisition des compétences de ce bloc.</p>

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
Bloc de compétence n°5 de la fiche n° 23693 - Elaboration et mise en œuvre des budgets de l'entreprise	<p><b>Compétences professionnelles</b></p> <p>Analyser les marchés économiques et financiers  Valider des prévision économiques et financières  Calculer des coûts et des marges  Elaborer un budget annuel cohérent et opérationnel grâce aux différentes fonctions de l'entreprise  Analyser les écarts et identifier les actions correctives</p> <p><b>Modalités d'évaluation:</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Situations professionnelles reconstituées</li> <li>- Exactitude des hypothèses budgétaires et du budget global de l'entreprise</li> </ul> <p>Une <b>attestation</b> validera l'acquisition des compétences de ce bloc.</p>

**Validité des composantes acquises : illimitée**

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OU	NON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X		10 personnes composent le jury de certification, professionnels et experts, dont 50% extérieures à l'organisme de formation
En contrat d'apprentissage		X	
Après un parcours de formation continue	X		idem
En contrat de professionnalisation	X		idem
Par candidature individuelle		X	
Par expérience dispositif VAE prévu en 2015	X		idem

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS	ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX
------------------------------------	-------------------------------------

#### Base légale

**Référence du décret général :**

**Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :**

Arrêté du 17 juillet 2015 publié au Journal Officiel du 25 juillet 2015 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour trois ans, au niveau I, sous l'intitulé "Expert(e) en contrôle de gestion et pilotage d'activité" avec effet au 09 février 2011, jusqu'au 25 juillet 2018.

**Référence du décret et/ou arrêté VAE :**

**Références autres :**

Arrêté du 30 juillet 2018 publié au Journal Officiel du 07 août 2018 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, au niveau I, sous l'intitulé "Expert en contrôle de gestion et pilotage d'activité" avec effet du 25 juillet 2018, jusqu'au 07 août 2023.

#### Pour plus d'informations

**Statistiques :**

15 titulaires de la certification par an en moyenne

**Autres sources d'information :**

[www.esm-a.eu](http://www.esm-a.eu)

**Lieu(x) de certification :**

ESMA

52-56 rue de la Maison Rouge

77437 Lognes

Marne la Vallée cedex 2

**Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :**

- ESMA - 52-56 rue de la Maison Rouge - 77437 Lognes - Marne la Vallée cedex 2

- Ecole de management de Vendée-Nantes - 12 rue du Général De Gaulle - 85600 Montaigu

- ESLSCA - 1 rue Bougainville - 75007 Paris

**Historique de la certification :**